



COMPTE-RENDU DE RÉUNION DE CHANTIER N° 3



Le compte-rendu de réunion de chantier, établi par le Maître d'Œuvre ou son représentant, a valeur d'instruction pour toutes les observations formulées envers les entreprises. En l'absence de remarques écrites dans un délai de 8 (huit) jours ou à la réunion suivante, le présent compte-rendu sera considéré comme accepté par tous les destinataires.

N/Réf. : 8016M_18NCL096

Maître d'Ouvrage : Commune de Villebarou

Intitulé du projet : Aménagement cœur de Bourg – Tranche 2

Lieu de la réunion : Sur site

Date de la réunion : 28/08/2023

Objet de la réunion : Réunion de chantier

Prochaine réunion lundi 4 septembre 2023 à 14h00

Participants / Nom	Téléphone	E-mail	Présence (*)					Diff. du CR	Prochaine réunion (**)		
			P	A	E X	D	I		C	D	I
Maître d'ouvrage											
Commune de Villebarou	02.54.90.53.00										
M. MASSON		philippe.masson@villebarou.fr	X					X		X	
Mme BUCCELLI		laurence.buccelli@villebarou.fr	X					X		X	
M. ARNOULT	06 32 79 16 04	jerome.arnoult@villebarou.fr			X			X		X	
M. COUPPE								X		X	
Mme GATINE		infrastructures-patrimoine@villebarou.fr			X			X		X	
M. DOUSSET		amenagement-territoire@villebarou.fr	X					X		X	
Police Municipale											
M. LEFEVRE		police-municipale@villebarou.fr				X				X	
Maître d'Œuvre											
SAFEGE (VRD)	02.47.51.12.12										
M. DUCLAUD	06.74.04.58.48	benoit.duclaud@suez.com	X					X	X		
Mme EVEN	06.08.67.41.73	anne.even@suez.com								X	
Entreprises											
COLAS CENTRE OUEST : Lot 1											
M. BUISSON	06 60 10 99 16	stephane.buisson@colas.com	X					X	X		
M. AMELIN (Chef de chantier)	06 61 38 25 25	aurelien.amelin@colas.com	X					X		X	
Concessionnaires de réseaux											
ASSAINISSEMENT											
Agglopolys – Cycle de l'eau											
M. BORDE	06 42 29 83 16	jeremy.borde@agglopolys.fr			X			X		X	
EAU POTABLE											
Véolia											
M. LEFEVRE		philippe.lefevre@veolia.com			X			X		X	
ELECTRICITE											
ENEDIS											
M. GENTILHOMME		pascal.gentilhomme@enedis.fr			X			X	X		



COMPTE-RENDU DE RÉUNION DE CHANTIER N° 3



GAZ GRDF Mme. LOOSVELDT		sylvaine.loosveldt@grdf.fr			X			X		X	
TELECOM Orange M. LIONETON		laurent.lioneton@orange.com			X			X		X	

(*) Présente Réunion : P : Présent A : Convoqué Absent EX : Absent excusé D : dispensé I : Invité

(**) Prochaine réunion : C : Convoqué D : Dispensé I : Invité



INFORMATIONS / ACTIONS

1. OBSERVATIONS SUR LE COMPTE RENDU PRÉCÉDENT

- Sans objet.

2. AVANCEMENT DES TRAVAUX

- Phase 1 : Pose des bordures posées
- Phase 1 : Mise en place de la terre végétale dans les noues en cours
- Phase 1 : Essai de portance réalisés
- Phase 2 : Destruction du mur en cours
- Phase 2 : terrassement dans l'aire de jeux en cours
- Hors marché : Canalisation AEP pour arrosage automatique posée

3. SITUATION ADMINISTRATIVE

- Réunions hebdomadaires : tous les lundis à 14h (sauf exception).
- Sous-traitants à déclarer le plus en amont possible.
- COLAS a déclaré un sous-traitant pour les bordures et un pour les espaces verts
- Toutes les situations devront être déposées sur Chorus Pro
- Un projet de situation sera à soumettre à la MOE tous les 20 du mois pour validation avant dépôt sur Chorus Pro.
- SAFEGE adressera le modèle de panneau : **fait**
- SAFEGE adresse l'OS de démarrage : **fait**

4. COORDINATION, OBSERVATIONS, DÉCISIONS

- Les demandes d'arrêtés de voiries pourront être réalisées sur DICT.fr. Elles pourront être demandées par phase 15 jours avant le démarrage de la phase.
- Le chantier sera décomposé en trois phases.
- Rappels sur la conduite du chantier :
 - Nettoyer les voies empruntées par les véhicules de chantier aussi régulièrement que jugé nécessaire par le MOE ou MOA.
 - Laisser un accès permanent aux riverains
 - Implantations (traçage à la bombe, cordeau, etc...) à réaliser plusieurs jours à l'avance afin de permettre à chacun de constater de visu les travaux à réaliser et si nécessaire y apporter des modifications. **Planter cheminement piéton zone aire de jeux (voir si on peut éviter l'arbre existant et le tampon de l'AEP) et zone virage avant la réunion du 21/08 (à élargir ou non)**
 - Bien baliser les zones de danger (muret...) de jour comme de nuit (éléments réfléchissants, etc...).
 - En cas de difficulté (imprévu, riverain mécontent, ...), les entreprises doivent en premier lieu contacter un représentant de la mairie et / ou le maître d'œuvre.

QUI

QUAND

COLAS

COLAS

COLAS

SAFEGE

SAFEGE

COLAS

COLAS

COLAS

COLAS



COMPTE-RENDU DE RÉUNION DE CHANTIER N° 3

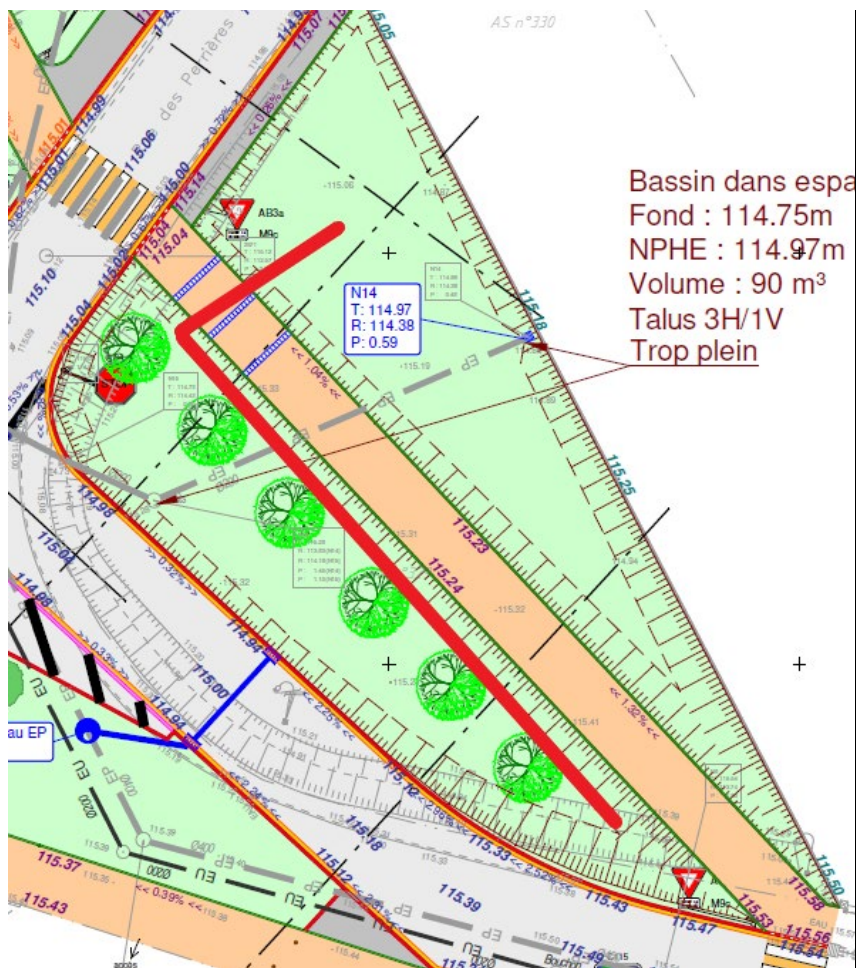
- Aménagement :
 - La Commune souhaite des potelets boule noir et blanc comme existant
 - **La commune interrogera Orange/SIDELC sur la dépose des poteaux. URGENT**
- Les coins de bordures seront traités par coupes d'onglet.
- Keolis est passé sur place ce jour. Pas de commentaire
- La Commune souhaiterait un arrosage automatique au niveau des arbres. COLAS chiffrera la mise en place d'un PE
- Le désactivé des passages piétons est remplacé par du marquage blanc avec paillettes. Validé Commune
- Un marquage sera mis autour des containers et non une bordure. Validé Commune
- COLAS précise que le COLCLAIR mis en œuvre sera celui mis en œuvre à la Chaussée St Victor devant la caisse d'Epargne. COLAS invite la Commune à aller le voir.
- La Commune souhaite que COLAS remettre le marquage Zone 30 comme avant
- COLAS précise que pour les marquages il fera venir le sous-traitant en réunion
- INEO qui a démonté les candélabres réalisera les massifs des nouveaux candélabres.
- Le portillon n'est pas conservé par la Commune

21/08 :

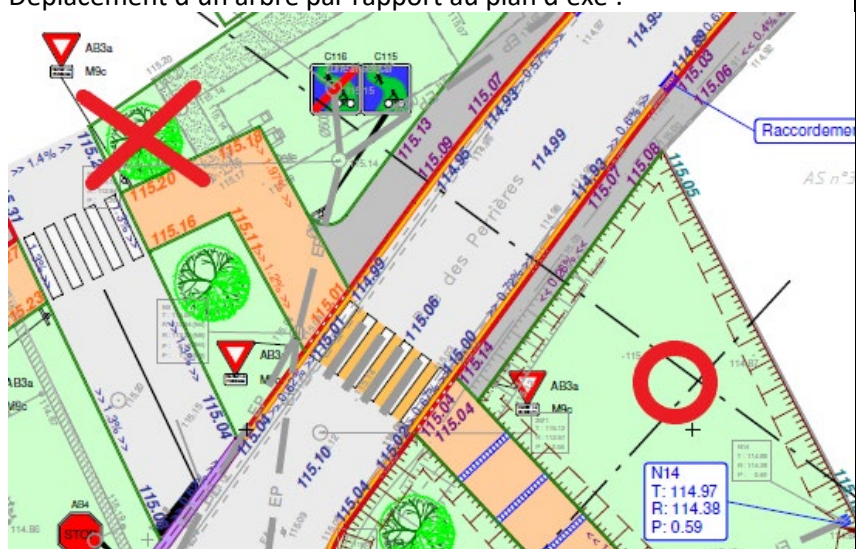
La mairie confirme la volonté de la mise en place de l'arrosage automatique. Devis à transmettre par Colas. Tracé souhaité :

VILLEBAROU

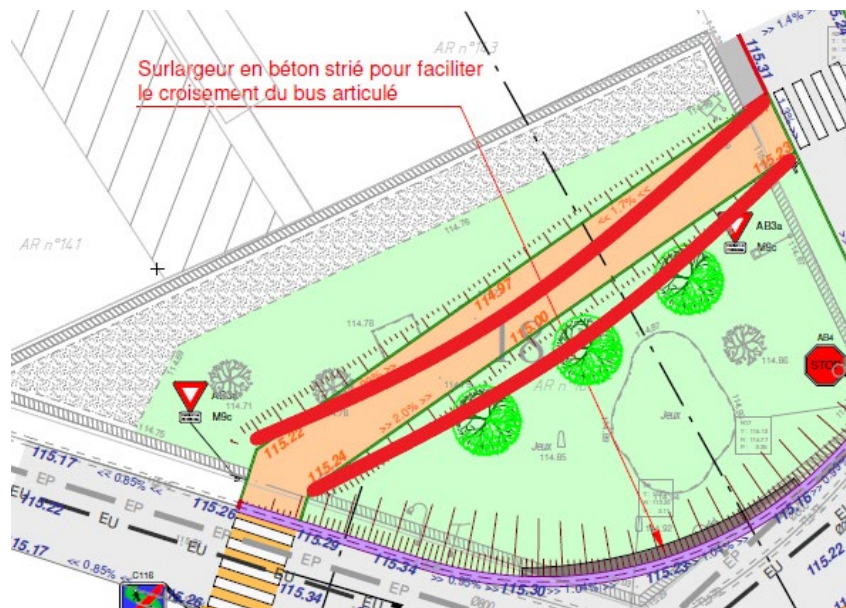
COLAS



Déplacement d'un arbre par rapport au plan d'axe :



La géométrie de la voie verte dans l'ancienne aire de jeux est légèrement modifiée pour préserver un arbre. De plus, le raccordement sur la rue de la Croix Collinet est légèrement déplacé pour éviter un regard de comptage AEP :



Orange : la mairie va mettre en demeure Orange de retirer les poteaux bois qui ne servent plus suite à l'enfouissement des réseaux

28/08 :

Voie verte : la mairie indique qu'il faudra mettre des poteaux pour empêcher que des voitures puissent circuler dessus.

Aire de jeux : Colas a implanté la voie verte en courbe dans l'aire de jeux pour permettre de préserver 2 arbres : implantation validée par la mairie.

Enrobé clair : Colas transmettra des photos d'autres chantier pour validation de la couleur.

Coussin berlinois : les coussins berlinois de la TO1 sont implantés selon photo ci-dessous :



La mairie confirmera ou non la pose des coussins la semaine prochaine.



Orange : Les poteaux à enlever sont toujours présents.

5. QUESTIONS

- Sans Objet

6. CONTRÔLES TECHNIQUES

- Pour mémoire, les essais suivants doivent être réalisés et le rapport validé par SAFEGE au cours du chantier :
 - Essais de portance sur fondation de chaussée : objectif plateforme PF2, avant réalisation des couches suivantes.

7. HYGIÈNE – SÉCURITÉ

- PPSPS à faire, y compris sous-traitants éventuels.

8. PLANIFICATION / PLANNING

- 31/08 : enrobé voirie sur phase 1
- S36 : phase 2 : Destruction mur et terrassement

9. DOCUMENTATION / PLANS

10. DIVERS

- Sans objet.

11. INTEMPÉRIES

- Sans objet.

Rédigé le 30/08/2023

Rédacteur	Nom : Benoît DUCLAUD	Signature :
-----------	----------------------	-------------